



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 21/11/2025
Reçu en préfecture le 21/11/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20251106-DEL_2025_27-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

Séance du 06 Novembre 2025

Délibération n° DEL_2025_27

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 octobre 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, LESCURE Céline

Absent(s) : MAX Pablo,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : ACQUISITION TRACTEUR et d'un CHARGEUR

DELIBERATION

Le Maire expose au Conseil municipal que le tracteur communal utilisé pour les travaux d'entretien des espaces publics, présente aujourd'hui de nombreuses pannes et un coût d'entretien devenu trop élevé. Après avis du service technique, il apparaît nécessaire de procéder à son remplacement ainsi que d'un CHARGEUR.

Afin d'assurer la continuité des missions de service public, le Maire indique avoir sollicité plusieurs devis pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion répondant aux besoins de la collectivité.

Après étude des offres reçues, la proposition de Mr BALMISSE pour un tracteur VALTRA, pour un montant de 48 000 € TTC soit 40 000 € HT de 2011 et de 2070 h de fonctionnement, apparaît comme la plus adaptée au regard du rapport qualité/prix. Le Maire expose au Conseil municipal que, pour assurer les travaux d'entretien des espaces communaux, il est nécessaire d'équiper le tracteur communal d'un chargeur adapté.

Le matériel actuellement utilisé par les services techniques ne permet plus de répondre efficacement aux besoins de manutention et de chargement sur le domaine communal.

Afin d'équiper le tracteur dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'efficacité, plusieurs devis ont été sollicités auprès de fournisseurs spécialisés.

Les offres reçues montrent un coût d'acquisition compris dans une enveloppe raisonnable pour un chargeur correspondant aux besoins de la collectivité pour un montant maximum de 13000 € HT

Le Maire propose, à l'issue de cette consultation, de fixer un plafond de dépense pour l'achat du chargeur à 13 000 € TTC maximum, permettant de retenir la meilleure offre disponible dans cette limite.

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

D'approuver l'acquisition d'un tracteur d'occasion de marque VALTRA auprès de Mr BALMISSE Jean-Marc, pour un montant de 40 000 € HT soit 48000 € TTC

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette acquisition, ainsi qu'à engager et mandater la dépense afférente.

D'autoriser l'acquisition d'un chargeur pour le tracteur communal, pour un montant n'excédant pas 13 000 € TTC.

D'autoriser Monsieur le Maire à choisir le fournisseur présentant la meilleure offre dans la limite de cette enveloppe, et à signer tous documents nécessaires à cette acquisition.

De prévoir l'inscription de la dépense au budget de l'exercice 2025 au chapitre et article correspondants du budget d'investissement.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le 06/11/2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Emis et rendu exécutoire le : 06/11/2025
Reçu en préfecture le : 21/11/2025
Publié ou notifié le : 24/11/2025

Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL

